



Demande de visa national

Ce formulaire est gratuit

PHOTO

1. Nom(s) (nom(s) de famille) (x)				PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION			
2. Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s)) (x)				Fecha de la solicitud:			
3. Prénom(s) (x)				Número de la solicitud de visado:			
4. Date de naissance (jour-mois -année)		5. Lieu de naissance		Expediente gestionado por:			
		6. Pays de naissance		Documentos presentados:			
7. Nationalité actuelle		Nationalité à la naissance, si différente:		<input type="checkbox"/> Documento de viaje <input type="checkbox"/> Autorización gubernativa <input type="checkbox"/> Solicitud de autorización gubernativa <input type="checkbox"/> Medios de subsistencia <input type="checkbox"/> Prueba de alojamiento <input type="checkbox"/> Certificado médico <input type="checkbox"/> Certificado de antecedentes penales <input type="checkbox"/> Seguro médico de viaje <input type="checkbox"/> Nota Verbal <input type="checkbox"/> Otros:			
8. Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		9. État civil <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (Veuve) <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)					
10. Pour les mineurs: Nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale/du tuteur légal							
11. Numéro national d'identité, le cas échéant							
12. Type de document de voyage <input type="checkbox"/> Passeport ordinaire <input type="checkbox"/> Passeport diplomatique <input type="checkbox"/> Passeport de service <input type="checkbox"/> Passeport officiel <input type="checkbox"/> Passeport spécial <input type="checkbox"/> Autre document de voyage (à préciser):							
Décisión sobre el visado: <input type="checkbox"/> Denegado <input type="checkbox"/> Expedido: Válido desde hasta							
13. Numéro du document de voyage		14. Date de délivrance		15. Date d'expiration		16. Délivré par	
17. Adresse du domicile et adresse électronique du demandeur						Número(s) de téléphone	
18. Résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Autorisation de séjour ou équivalent.....N°.....Date d'expiration.....							
*19. Profession actuelle							
Número de entradas: <input type="checkbox"/> Una <input type="checkbox"/> dos <input type="checkbox"/> múltiples Número de días:							

(x) Les données des cases 1 à 3 doivent correspondre aux données figurant sur le document de voyage.

20. Objet principal du voyage:		
<input type="checkbox"/> Résidence sans autorisation de travail <input type="checkbox"/> Résidence pour regroupement familial <input type="checkbox"/> Résidence et travail salarié <input type="checkbox"/> Résidence et travail indépendant		
<input type="checkbox"/> Résidence et travail salarié saisonnier (9 mois par an) <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Recherche (dans le cadre d'un accord d'accueil signée par un organisme de recherche) <input type="checkbox"/> Accréditation		
21. Date d'entrée prévue en Espagne		22. Nombre d'entrées demandées : <input type="checkbox"/> Une entrée <input type="checkbox"/> Deux entrées <input type="checkbox"/> Entrées multiples
23. Adresse complète du demandeur en Espagne		
24. Données du regroupant dans le cas d'une demande de visa de résidence pour regroupement familial		
Nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) du regroupant		
Lien de parenté (entre le demandeur et le regroupant) :		
<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Partenaire avec lequel le résident a contracté un partenariat enregistré <input type="checkbox"/> Enfant (du regroupant ou de son conjoint)		
<input type="checkbox"/> Ascendant directs à charge (du regroupant ou de son conjoint) <input type="checkbox"/> Personne dépendante dont le regroupant est le représentant légal		
Date de naissance	Nationalité	Numéro d'identité d'étranger (NIE) ou numéro du document d'Identité espagnol (DNI)
Adresse complète du regroupant		Téléphone du regroupant
		Adresse électronique du regroupant
25. Données de l'employeur ou de l'entreprise dans le cas d'une demande de visa de résidence et de travail		
Nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de l'employeur ou nom de l'entreprise et nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de la personne de contact dans l'entreprise		
Adresse complète de l'employeur ou de l'entreprise		Téléphone de l'employeur ou de l'entreprise
		Adresse électronique de l'employeur ou de l'entreprise
Numéro d'identité d'étranger (NIE) ou numéro du document d'Identité espagnol (DNI) de l'employeur ou de la personne de contact dans l'entreprise		
Numéro d'Identification Fiscale (CIF) de l'entreprise		

26. Données de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche dans le cas d'une demande d'un visa d'études ou de recherche	
Nom de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche	
Adresse complète de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche	Téléphone de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche
	Adresse électronique de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche
Date prévue du début des études ou de la recherche	Date prévue de finalisation des études ou de la recherche
En cas de déplacement temporaire de mineurs à des fins éducatives, dans le cadre de programmes mis en œuvre et financés par les Administrations publiques, des associations à but non lucratif ou des fondations, ou d'autres organismes ou personnes qui n'exercent pas l'autorité parentale ou la tutelle :	
Nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de la personne qui va accueillir le mineur ou nom de l'organisme d'accueil et nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de la personne de contact de l'organisme	
Adresse complète de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil	Téléphone de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil
	Adresse électronique de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil
Numéro d'identité d'étranger (NIE) ou numéro du document d'identité espagnol (DNI) de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil	
<p>En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire et de me photographier. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ainsi que ma photo, seront communiquées aux autorités compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, seront saisies et conservées dans une base de données. L'autorité compétente chargée de leur traitement est le poste consulaire auprès duquel la demande est présentée. Lesdites données seront accessibles aux autorités compétentes chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières extérieures et en Espagne, aux autorités compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire espagnol, aux fins de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions, aux fins de l'examen d'une demande d'asile et de la détermination de l'autorité responsable de cet examen.</p> <p>Conformément aux dispositions de la Loi organique 15/1999, de 13 décembre 1999, relative à la protection des données à caractère personnel, je suis informé(e) de mon droit d'accéder à mes données personnelles, de les rectifier, d'y faire opposition ou d'obtenir leur suppression, en adressant une demande écrite à la Direction générale des affaires et de l'assistance consulaires du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, C/Ruiz de Alarcón, numéro 5, Madrid (C.P. 28071).</p>	

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré.

Je suis informé(e) de ce qui suit : une fois la demande de visa déposée, le demandeur se voit remettre une copie tamponnée du présent formulaire où figurent la date et le lieu de réception. Le cas échéant, il est convenu avec le demandeur des moyens utilisés pour lui notifier les demandes de modification ou d'apport de documents ou d'attestations requis, les rendez-vous et les décisions rendues.

Les prises de rendez-vous et les demandes d'informations ou pièces supplémentaires sont réalisées par téléphone ou par fax, aux numéros fournis par l'intéressé ou par son représentant légal. Si aucune réponse n'est obtenue, elles sont adressées par écrit à l'adresse qui figure sur la demande de visa, le domicile du demandeur devant obligatoirement se trouver dans la circonscription consulaire.

La réponse aux demandes de rendez-vous ou d'informations ou pièces supplémentaires doit être apportée dans un délai maximum de dix jours, sauf en cas de présence personnelle obligatoire, le délai étant alors de quinze jours.

Si les moyens de notification susmentionnés restent sans effet, la notification est publiée pendant dix jours sur le panneau d'affichage du poste consulaire.

Si les demandes de rendez-vous ou d'informations ou de pièces supplémentaires restent sans réponse au terme du délai fixé, le demandeur est réputé s'être désisté et il reçoit une notification l'en informant.

Le délai maximum non prorogeable de notification des décisions relatives aux demandes de visa national est d'un mois, à compter du jour suivant la date de dépôt de la demande en bonne et due forme auprès du poste consulaire compétent, sauf s'il s'agit de visas de résidence sans autorisation de travail, pour lesquels le délai maximum est de trois mois. Dans ce cas, la durée écoulée entre la demande d'autorisation de résidence auprès de la Délégation ou de la Sous-délégation du Gouvernement compétente pour délivrer ladite autorisation, et la notification par celle-ci de sa décision au poste consulaire, n'est pas comptée dans le délai.

Le visa accordé doit être retiré dans le délai d'un mois, à l'exception du visa pour regroupement familial et du visa d'études, pour lesquels le délai est de deux mois. Si le visa n'est pas retiré dans les délais fixés, l'intéressé est réputé renoncer au visa accordé et le dossier est classé.

Je suis informé que les droits de visa ne sont pas remboursés si le visa est refusé.

27. Lieu et date

28. Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)